

Jean-Baptiste André Godin à Émile Ségarde, 29 mars 1882

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (22)

Collation 1 p. (271r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Ségarde, 29 mars 1882, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 06/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/50691>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [29 mars 1882](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Ségarde, Émile](#)

Lieu de destination Saint-Quentin (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin prévient Ségard que la publication de l'*Histoire de l'association agricole de Ralahine* va commencer dans le prochain numéro du journal *Le Devoir*. Il le prie de faire remettre en page la composition au fur et à mesure de la parution en feuilleton.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Œuvres citées Craig (Edward Thomas), *Histoire de l'Association agricole de Ralahine, résumé traduit des documents de M. E. T. Craig,... par Marie Moret*, Saint-Quentin, impr. de la Société anonyme du « Glaneur », 1882.

Notice créée par [Pauline Pélassier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Yverdon 29 juillet 1882.

Monseigneur l'Abbé

C'est cette semaine que
commence dans le journal
l'Histoire d'une association
agricole de Valaisans.

Selon les indications
de votre lettre du 22^{me},
je vous prie de faire
mettre en page la
composition au pied et
à mesure de la publication
de facilitation.

Veuillez agréer, Monsieur,
mes civilles marques

Suzanne